

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00192 Numéro SIREN : 791 082 365 Nom ou dénomination : AUDICE
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004694

Désignation de l'entreprise : SAS AUDICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 24 Rue Guillaume Fichet		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 7 9 1 0 8 2 3 6 5 0 0 0 1 0		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 0		
		N° 13 0 0 9 2 0 1 9		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
Frais d'établissement *		AB		
Frais de développement *		CX		
Concessions, brevets et droits similaires		AF	15 883	
Fonds commercial (1)		AH	1 075 975	
Autres immobilisations incorporelles		AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		
Terrains		AN		
Constructions		AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		
Autres immobilisations corporelles		AT	411 287	
Immobilisations en cours		AV		
Avances et acomptes		AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		
Autres participations		CU	195 376	
Créances rattachées à des participations		BB		
Autres titres immobilisés		BD	12 150	
Prêts		BF		
Autres immobilisations financières*		BH	1 181	
TOTAL (II)		BJ	1 711 853	
Matières premières, approvisionnements		BL		
En cours de production de biens		BN		
En cours de production de services		BP		
Produits intermédiaires et finis		BR		
Marchandises		BT		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	7 169	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 091 464	
Autres créances (3)		BZ	643 635	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	178 180	
Disponibilités		CF	649 150	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	31 314	
TOTAL (III)		CJ	2 600 913	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 312 765	
		1A	1 239 441	
		3 073 324	1 867 095	
Revolts : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 181
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR	117 651
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AUDICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :459.810.....)	DA	459 810	551 780
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	45 840	45 840
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	16 746	16 746
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	84 881	221 611
	Report à nouveau	DH	(207 997)	(497 233)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	356 506	289 236
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	755 786	627 980
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	9 000	16 533
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	9 000	16 533
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 081 516	499 104
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 651	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	488 650	353 711
	Dettes fiscales et sociales	DY	466 476	330 897
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	35 629	35 629
	Autres dettes	EA	234 616	3 239
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 308 539	1 222 581
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 073 324	1 867 095
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 940 532	884 598
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS AUDICE

24 Rue Guillaume Fichet

ANNECY

74000 ANNECY

L'ANNEXE

IGEX

24 Rue Guillaume Fichet

74000 ANNECY

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a fait l'acquisition à hauteur de 100 % de la société Myca.

Une réduction de capital social par voie d'annulation de 9 197 actions a été décidée au cours de l'exercice. Le capital social passant ainsi de 551 780 € à 459 810 €.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 126 224		
Installations générales agencements aménagements divers	75 803		
Matériel de transport	97 439		20 685
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	198 547		18 814
TOTAL	371 790		39 499
Autres participations	71 258		124 118
Autres titres immobilisés	12 150		
Prêts, autres immobilisations financières	1 181		
TOTAL	84 590		124 118
TOTAL GENERAL	1 582 603		163 617

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		34 366	1 091 858	1 091 858
Installations générales agencements aménagements divers			75 803	75 803
Matériel de transport			118 124	118 124
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			217 362	217 362
TOTAL			411 289	411 289
Autres participations			195 376	195 376
Autres titres immobilisés			12 150	12 150
Prêts, autres immobilisations financières			1 181	1 181
TOTAL			208 708	208 708
TOTAL GENERAL		34 366	1 711 855	1 711 855

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 883			15 883
Installations générales agencements aménagements divers	43 521	7 331		50 852
Matériel de transport	32 913	20 350		53 263
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	161 005	21 292		182 296
TOTAL	237 439	48 973		286 411
TOTAL GENERAL	253 321	48 973		302 294

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 331				
Matériel de transport	20 350				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 292				
TOTAL	48 973				
TOTAL GENERAL	48 973				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	16 533		7 533		9 000
TOTAL	16 533		7 533		9 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	710 618		23 812		686 806
Sur comptes clients	264 378	52 633	66 670		250 341
TOTAL	974 996	52 633	90 482		937 147
TOTAL GENERAL	991 529	52 633	98 015		946 147
Dont dotations et reprises d'exploitation		52 633	98 015		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 181	1 181	
Clients douteux ou litigieux	306 503	188 852	117 651
Autres créances clients	784 962	784 962	
Taxe sur la valeur ajoutée	74 880	74 880	
Groupe et associés	563 900	563 900	
Débiteurs divers	4 855	4 855	
Charges constatées d'avance	31 314	31 314	
TOTAL	1 767 595	1 649 944	117 651

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 081 516	713 509	296 232	71 775
Fournisseurs et comptes rattachés	488 650	488 650		
Personnel et comptes rattachés	80 000	80 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 757	70 757		
Impôts sur les bénéfices	50 856	50 856		
Taxe sur la valeur ajoutée	254 968	254 968		
Autres impôts taxes et assimilés	9 895	9 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 629	35 629		
Groupe et associés	1 651	1 651		
Autres dettes	234 616	234 616		
TOTAL	2 308 539	1 940 532	296 232	71 775

Emprunts souscrits en cours d'exercice	714 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	131 655

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	55 178		9 197	45 981

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE	17 415	122 821	1 181 381	1 075 975	
Total	17 415	122 821	1 181 381	1 075 975	

Perte d'une partie de la clientèle pour 122 821 € dont 34 366 € au titre de l'exercice.

Ont été comptabilisés dans le poste Fonds Commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité (PCG Art. 212-3).

Le poste Fonds commercial comprend également la quote-part éventuelle du mali de fusion.

Au vu de critères physiques, techniques, juridiques et économiques, le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

amortissement.

La société effectue des tests de dépréciation du fonds commercial à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Un actif est déprécié lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle du fonds a été évaluée selon une approche mixte.

Au 30/09/2018, l'étude par la société des perspectives d'avenir dans le cadre de la réforme actuelle de la profession et l'approche économique du fonds commercial, ont conduit à la constatation d'une dépréciation dudit fonds à hauteur de 731 058 €. Cette provision a été reprise à hauteur de 23 812 € au titre de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les immobilisations non décomposables sont amorties en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Les immobilisations décomposables sont amorties comme suit :

- Structure : amortissement en fonction de la durée d'utilité de l'immobilisation prise dans son ensemble,
- Composants : amortissement en fonction de la durée d'utilité.

Aucun composant ayant une durée d'utilisation différente de la structure a été identifié et individualisé.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logo	Linéaire	5 ans
Licences	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	420 171
Autres créances	346
Total	420 517

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	407
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 501
Dettes fiscales et sociales	129 692
Autres dettes	484
Total	454 085

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	31 314
Total	31 314

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de la mission légale figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 520 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Paramètres financiers

Taux d'actualisation (net d'inflation) : 1.55 %

Hypothèse de calcul

Départ volontaire du salarié (l'engagement est calculé en tenant compte des charges sociales)

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 1.55 %, le total des engagements au titre des indemnités de fin de carrière au 30 septembre 2020 n'est pas significatif.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AUDICE GENEVA	89 073	80.00	
- MYCA	23 230	100.00	6 966
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation règlements clients	2 041	
Total	2 041	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	1 192	
- VNC des éléments d'actif cédés	34 366	
Total	35 558	

SAS AUDICE
74000 ANNECY

ENTREPRISES LIEES

DESIGNATION	MONTANT
<u>I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
Participations	195 376
Provision dépréciation des titres de participation	
Créances rattachées à des participations	
Provision dépréciation des créances rattachées	
<u>II - CREANCES</u>	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	47 896
Autres créances d'exploitation	563 063
Provision dépréciation créances	
Autres créances diverses	
Revenus de créances à recevoir	
<u>III - DETTES</u>	
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 780
Dettes/immobilisations et comptes rattachés	35 629
Autres dettes d'exploitation	
Autres dettes diverses	
<u>IV - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES</u>	
Charges financières	
Produits financiers	837

AUDICE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 551 780 €

Siège social :
24 rue Guillaume Fichet
74000 ANNECY
RCS 791 082 365

**RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES
sur les COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 Septembre 2020**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS AUDICE** relatifs à l'exercice clos le **30.09.2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1^{er} Octobre 2019** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la direction et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Verdun,
Le 1^{er} Mars 2024

Cédric HERMAL
Commissaire aux Comptes

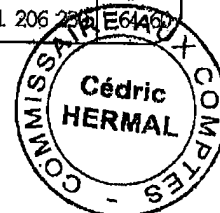
BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 883	15 883				
	Fonds commercial (1)	1 075 975	686 806	389 169	399 723	10 554	2.64
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	411 287	286 411	124 876	134 349	9 473	7.05
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	195 376		195 376	71 258	124 118	174.18
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	12 150		12 150	12 150		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 181		1 181	1 181		
	Total II	1 711 853	989 109	722 753	618 662	104 091	16.83
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 169		7 169	10 585	3 417	32.28
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 091 464	250 341	841 123	577 886	263 237	45.55
	Autres créances	643 635		643 635	595 993	47 642	7.99
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	178 180		178 180	41	178 139	NS
	Disponibilités	649 150		649 150	44 831	604 319	NS
	Charges constatées d'avance (3)	31 314		31 314	19 096	12 218	63.98
	Total III	2 600 913	250 341	2 350 571	1 248 433	1 102 139	88.28
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 312 765	1 239 441	3 073 324	1 867 095	1 206 229	64.49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 181
306 503

108X



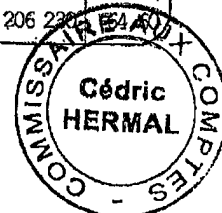
BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020	Exercice N-1 30/09/2019	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIETAIRES	Capital (Dont versé : 459 810)	459 810	551 780	91 970	16.67
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	45 840	45 840		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	16 746	16 746		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	84 881	221 611	136 730	61.70
	Report à nouveau	207 997	497 233	289 236	58.17
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	356 506	289 236	67 269	23.26
AUTRES FONDS PROPRIETAIRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		755 786	627 980	127 806	20.35
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
DETTES (1)	Provisions pour risques	9 000	16 533	7 533	45.56
	Provisions pour charges				
Total III		9 000	16 533	7 533	45.56
Comptes de régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 081 324	499 059	582 265	116.67
	Concours bancaires courants	191	45	146	325.53
	Emprunts et dettes financières diverses	1 651		1 651	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	488 650	353 711	134 939	38.15
	Dettes fiscales et sociales	466 476	330 897	135 579	40.97
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 629	35 629		
	Autres dettes	234 616	3 239	231 376	NS
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 308 539	1 222 581	1 085 957	88.82
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 073 324	1 867 095	1 206 229	64.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 940 532

884 598



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a fait l'acquisition à hauteur de 100 % de la société Myca.

Une réduction de capital social par voie d'annulation de 9 197 actions a été décidée au cours de l'exercice. Le capital social passant ainsi de 551 780 € à 459 810 €.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

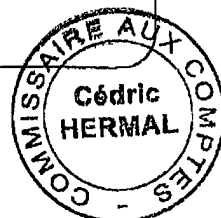
Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Permanence des méthodes

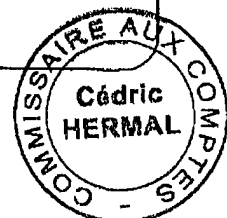
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 126 224		
Installations générales agencements aménagements divers	75 803		
Matériel de transport	97 439		20 685
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	198 547		18 814
TOTAL	371 790		39 499
Autres participations	71 258		124 118
Autres titres immobilisés	12 150		
Prêts, autres immobilisations financières	1 181		
TOTAL	84 590		124 118
TOTAL GENERAL	1 582 603		163 617

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		34 366	1 091 858	1 091 858
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			75 803	75 803
Matériel de transport			118 124	118 124
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			217 362	217 362
TOTAL			411 289	411 289
Autres participations			195 376	195 376
Autres titres immobilisés			12 150	12 150
Prêts, autres immobilisations financières			1 181	1 181
TOTAL			208 708	208 708
TOTAL GENERAL		34 366	1 711 855	1 711 855



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

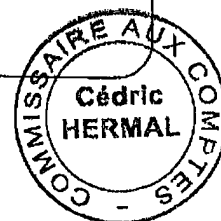
Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 883			15 883
Installations générales agencements aménagements divers	43 521	7 331		50 852
Matériel de transport	32 913	20 350		53 263
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	161 005	21 292		182 296
TOTAL	237 439	48 973		286 411
TOTAL GENERAL	253 321	48 973		302 294

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 331				
Matériel de transport	20 350				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 292				
TOTAL	48 973				
TOTAL GENERAL	48 973				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	16 533		7 533		9 000
TOTAL	16 533		7 533		9 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	710 618		23 812		686 806
Sur comptes clients	264 378	52 633	66 670		250 341
TOTAL	974 996	52 633	90 482		937 147
TOTAL GENERAL	991 529	52 633	98 015		946 147
Dont dotations et reprises d'exploitation		52 633	98 015		



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 181	1 181	
Clients douteux ou litigieux	306 503	188 852	117 651
Autres créances clients	784 962	784 962	
Taxe sur la valeur ajoutée	74 880	74 880	
Groupe et associés	563 900	563 900	
Débiteurs divers	4 855	4 855	
Charges constatées d'avance	31 314	31 314	
TOTAL	1 767 595	1 649 944	117 651

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 081 516	713 509	296 232	71 775
Fournisseurs et comptes rattachés	488 650	488 650		
Personnel et comptes rattachés	80 000	80 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 757	70 757		
Impôts sur les bénéfices	50 856	50 856		
Taxe sur la valeur ajoutée	254 968	254 968		
Autres impôts taxes et assimilés	9 895	9 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 629	35 629		
Groupe et associés	1 651	1 651		
Autres dettes	234 616	234 616		
TOTAL	2 308 539	1 940 532	296 232	71 775
Emprunts souscrits en cours d'exercice	714 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	131 655			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	55 178		9 197	45 981

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

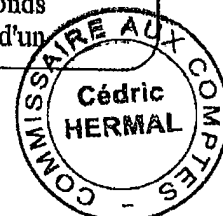
Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE	17 415	122 821	1 181 381	1 075 975	
Total	17 415	122 821	1 181 381	1 075 975	

Perte d'une partie de la clientèle pour 122 821 € dont 34 366 € au titre de l'exercice.

Ont été comptabilisés dans le poste Fonds Commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité (PCG Art. 212-3).

Le poste Fonds commercial comprend également la quote-part éventuelle du mali de fusion.

Au vu de critères physiques, techniques, juridiques et économiques, le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

amortissement.

La société effectue des tests de dépréciation du fonds commercial à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Un actif est déprécié lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle du fonds a été évaluée selon une approche mixte.

Au 30/09/2018, l'étude par la société des perspectives d'avenir dans le cadre de la réforme actuelle de la profession et l'approche économique du fonds commercial, ont conduit à la constatation d'une dépréciation dudit fonds à hauteur de 731 058 €. Cette provision a été reprise à hauteur de 23 812 € au titre de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les immobilisations non décomposables sont amorties en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Les immobilisations décomposables sont amorties comme suit :

- Structure : amortissement en fonction de la durée d'utilité de l'immobilisation prise dans son ensemble,
- Composants : amortissement en fonction de la durée d'utilité.

Aucun composant ayant une durée d'utilisation différente de la structure a été identifié et individualisé.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

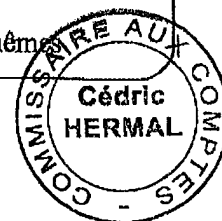
Catégorie	Mode	Durée
Logo	Linéaire	5 ans
Licences	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

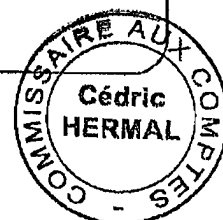
Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	420 171
Autres créances	346
Total	420 517

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	407
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 501
Dettes fiscales et sociales	129 692
Autres dettes	484
Total	454 085



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	31 314
Total	31 314

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de la mission légale figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 520 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

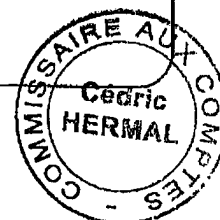
Paramètres financiers

Taux d'actualisation (net d'inflation) : 1.55 %

Hypothèse de calcul

Départ volontaire du salarié (l'engagement est calculé en tenant compte des charges sociales)

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 1.55 %, le total des engagements au titre des indemnités de fin de carrière au 30 septembre 2020 n'est pas significatif.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

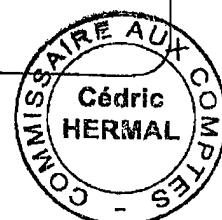
Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AUDICE GENEVA	89 073	80.00	
- MYCA	23 230	100.00	6 966
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

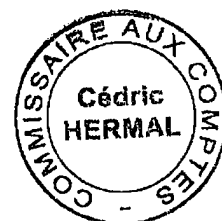
Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation règlements clients	2 041	
Total	2 041	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	1 192	
- VNC des éléments d'actif cédés	34 366	
Total	35 558	



SAS AUDICE
74000 ANNECY

ENTREPRISES LIEES

DESIGNATION	MONTANT
<u>I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
Participations	195 376
Provision dépréciation des titres de participation	
Créances rattachées à des participations	
Provision dépréciation des créances rattachées	
<u>II - CREANCES</u>	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	47 896
Autres créances d'exploitation	563 063
Provision dépréciation créances	
Autres créances diverses	
Revenus de créances à recevoir	
<u>III - DETTES</u>	
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 780
Dettes/immobilisations et comptes rattachés	35 629
Autres dettes d'exploitation	
Autres dettes diverses	
<u>IV - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES</u>	
Charges financières	
Produits financiers	837



AUDICE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 459.810 €
Siège social : 24, Rue Guillaume Fichet
74000 ANNECY

791 082 365 RCS ANNECY

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

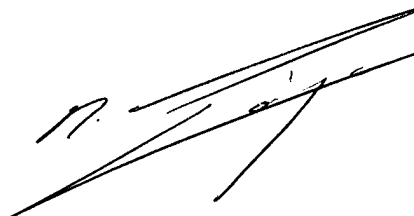
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

Il résulte des comptes que je viens de vous présenter que le bénéfice de l'exercice s'élève à 356.505,81 €.

Je vous propose d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- Au compte report à nouveau	123.116,00 €
- A la réserve légale	11.669,49 €
- Mise en distribution d'une somme de	148.058,82 €
éligible en totalité à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts et donnant droit à un dividende de 3,22 € par action.	
- Le solde à la réserve facultative	73.661,50 €

Le président



AUDICE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 459.810 €
Siège social : 24, Rue Guillaume Fichet
74000 ANNECY

791 082 365 RCS ANNECY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15 MARS 2021

-O-

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 356.505,81 € comme suit :

- Au compte report à nouveau	123.116,00 €
- A la réserve légale	11.669,49 €
- Mise en distribution d'une somme de	148.058,82 €
éligible en totalité à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts et donnant droit à un dividende de 3,22 € par action.	
- Le solde à la réserve facultative	73.661,50 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
le président.

